



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/624
17 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : Mme Rosa Carmina Recinos de MALDONADO (Guatemala)

I. INTRODUCTION

1. A sa 3e séance plénière, le 24 septembre 1993, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social".
2. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission des parties du rapport du Conseil économique et social¹ qui étaient examinées par ailleurs dans le cadre du point correspondant de l'ordre du jour (voir A/C.3/48/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à ses 48e et 56e séances, les 1er et 13 décembre 1993. On trouvera un résumé des débats de la Commission dans les comptes rendus analytiques pertinents (voir A/C.3/48/SR.48 et 56).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 1993 (A/48/3)¹.
5. A la 56e séance, le 13 décembre, le représentant du Département de la coordination des politiques et du développement durable a fait une déclaration (voir A/C.3/48/SR.56).

¹ Paraîtra en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 3 (A/48/3/Rev.1).

II. EXAMEN DES TEXTES PROPOSES

A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1994-1995 (A/C.3/48/L.84)

6. A la 56e séance, le 13 décembre, la Commission était saisie d'une note du Secrétariat intitulée "Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 1994-1995" (A/C.3/48/L.84), qui avait été révisée oralement lors d'une séance officieuse.

7. A la même séance, le Comité a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal figurant dans le document A/C.3/48/L.84, tel que révisé oralement (voir par. 11, projet de décision I).

B. Promotion de la liberté de la presse dans le monde

8. A sa 56e séance, le 13 décembre, sur proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de proclamer le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse (voir par. 11, projet de décision II).

C. Année internationale des personnes âgées

9. A sa 56e séance, le 13 décembre, sur proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de modifier le titre anglais de l'Année internationale des personnes âgées en : International Year of the Elderly (voir par. 11, projet de décision III).

D. Rapport du Conseil économique et social

10. A sa 56e séance, le 13 décembre, la Commission, sur proposition du Président, a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 11, projet de décision IV).

III. RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME COMMISSION

11. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

PROJET DE DECISION I

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1994-1995

Conformément à ses résolutions 45/170 du 18 décembre 1990 et 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1994-1995, tels qu'ils figurent dans les annexes I et II de la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. DIRECTIVES CONCERNANT LA LIMITATION DE LA
DUREE DES DECLARATIONS

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, le Président de la Troisième Commission devrait proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations ou au nom de groupes de délégations, de même que les déclarations des représentants du Secrétariat, ne devraient pas, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session, dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de la discussion d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. A cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. PROJETS DE RESOLUTION SUR LES RAPPORTS DES ORGANES
CREES PAR TRAITE ET RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL
SUR L'ETAT DES TRAITES

3. Tous les organes créés par traité présenteront des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports devraient être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela sera possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission se bornerait à prendre acte des rapports, sauf si elle jugeait nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. PROJETS DE PROPOSITION EMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

4. Le Conseil économique et social devrait dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. PROGRAMME DE TRAVAIL

5. La Troisième Commission devrait, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion informelle au cours de laquelle elle examinerait son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudierait les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale devraient être examinées dans l'ordre suivant :

Point 2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale²

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination²

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille³

Point 5. Prévention du crime et justice pénale³

Point 6. Promotion de la femme

Point 7. Contrôle international des drogues

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme^{4, 5}

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

² Les points 2 et 3 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

³ Les points 4 et 5 doivent être examinés conjointement. Les délégations qui le souhaitent pourront faire deux déclarations au titre du point 4.

⁴ L'alinéa a) sera examiné séparément; les alinéas b), c) et d) seront examinés conjointement.

⁵ Les délégations qui le souhaitent pourront faire une déclaration au titre de l'alinéa a) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et d), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

- c) Situation en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Point 10. Nécessité d'adopter des mesures efficaces pour la promotion et la protection dans le monde entier des droits des enfants qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile, notamment en cas de conflits armés

Point 11. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance

Point 12. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Point 1. Rapport du Conseil économique et social (point 12)

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. ETABLISSEMENT ET PRESENTATION DES PROJETS DE RESOLUTION

8. Les délégations voudront bien, en rédigeant les projets de résolution, respecter le programme de travail de la Troisième Commission que l'Assemblée générale a arrêté dans ses résolutions 45/175 et 46/140, et dans sa décision 47/432. Ce programme est reproduit plus bas.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition⁶ :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

⁶ La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Tous les deux ans

Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde⁷

Sommet mondial pour le développement social

⁷ 1994 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1995 – Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1996 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1997 – Rapport sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

Tous les deux ans

Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1994, 1995 et années impaires)

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (années impaires)

Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (1994, 1995 et années impaires)

Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif (années paires)

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Année internationale de la famille (1994; puis tous les deux ans le cas échéant)

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1994)

Année internationale de l'alphabétisation (1995)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Prévention du crime et justice pénale

Prévention de l'introduction clandestine d'étrangers (1994)

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Tous les cinq ans

Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1995)

Point 6. Promotion de la femme

Tous les ans

Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (jusqu'en 1995)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femmes (années impaires)

Expérience des pays quant à l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Point 7. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures tendant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes.

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Convocation d'une conférence des Nations Unies pour l'examen et l'étude des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants (1994)

Tous les deux ans

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1997)

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

Etat de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en ce qui concerne les processus électoraux

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (tous les deux ans après la quarante-neuvième session)

Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Année internationale des populations autochtones (1994)

Droits de l'homme et terrorisme (1994)

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Année des Nations Unies pour la tolérance

Sort tragique des enfants des rues

Tous les deux ans

Exécutions sommaires ou arbitraires (années paires)

Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la conférence mondiale sur les droits de l'homme

Point 10. Nécessité d'adopter des mesures efficaces pour la promotion et la protection dans le monde entier des droits des enfants qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile, notamment en cas de conflits armés⁸

Point 11. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance⁸

Point 12. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones⁸

⁸ Cette question sera examinée en 1994.

ANNEXE II

Projet de programme de travail biennal de la troisième
commission pour 1994-1995

1994⁹

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyées à la Troisième Commission

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (résolution 3380 (XXX) et projet de résolution A/C.3/48/L.14)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) et 47/78)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/48/L.16)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/48/L.12)

⁹ Le programme de travail et la documentation pour 1994 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1994.

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/48/L.15)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (projet de résolution A/C.3/48/L.19)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille¹⁰

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur les politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (résolution 47/85)

Rapport du Secrétaire général sur le statut et le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (résolution 47/90)

Rapport du Secrétaire général contenant le plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie à long terme visant à promouvoir l'exécution du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 1993/20 et projet de résolution A/C.3/48/L.7/Rev.1)

Rapport du comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (résolution 47/92 et projet de résolution A/C.3/48/L.11/Rev.1)

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (résolution 44/57)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, contenant les vues de la Commission pour la prévention du crime sur le renforcement de la coopération internationale contre les activités criminelles organisées (résolution 47/87)

¹⁰ Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/48/L.8)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour lutter contre l'introduction clandestine d'étrangers (projet de résolution A/C.3/48/L.9/Rev.2)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution sur la prévention du crime et la justice pénale (projet de résolution A/C.3/48/L.10/Rev.1)

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹¹

Version finale de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (résolutions 44/77 et 44/171 et projet de résolution A/C.3/48/L.33)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution relative à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 47/94)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (résolution 1993/9 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/48/L.3)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 et projet de résolution A/C.3/48/L.32)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et sur l'état des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/48/L.33)

Rapport du Secrétaire général sur la violence contre les travailleuses migrantes (projet de résolution A/C.3/48/L.35)

¹¹ Rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil économique et social.

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les moyens d'améliorer la coopération dans le système des Nations Unies contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes (résolution 48/12)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et sur le Plan d'action mis à jour à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolutions 45/148, 46/102 et 47/100 et projet de résolution A/C.3/48/L.18)¹¹

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (résolution 47/97 et projet de résolution A/C.3/48/L.18)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international (résolution 47/106)

Rapport du Secrétaire général sur la convocation d'une conférence des Nations Unies pour l'examen et l'étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants (projet de résolution A/C.3/48/L.21/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance internationale d'urgence aux réfugiés et personnes déplacées en Azerbaïdjan (projet de résolution A/C.3/48/L.23/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (projet de résolution A/C.3/48/L.27)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (projet de résolution A/C.3/48/L.28)

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à cette question, y compris un projet de plan d'action relatif à une décennie pour l'enseignement des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/48/L.47)

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]¹¹

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25)¹¹

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution 47/108)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (résolution 47/112)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 47/113)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (projet de résolution A/C.3/48/L.61)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/48/L.67)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 47/125)

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (résolution 47/128)

Rapport du Secrétaire général sur la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (décision 47/430)

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/48/L.44)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (projet de résolution A/C.3/48/L.49)

Rapport du Secrétaire général sur les activités menées par les organismes des Nations Unies pour assurer la mise en oeuvre de la Déclaration sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/48/L.50)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (projet de résolution A/C.3/48/L.55)

Rapport du Secrétaire général sur un programme organisé dans le cadre des Nations Unies pour renforcer la primauté du droit (projet de résolution A/C.3/48/L.56)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale des populations autochtones (projet de résolution A/C.3/48/L.60)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (projet de résolution A/C.3/48/L.71)

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation

Question de disparitions forcées ou involontaires (résolutions 47/132 et 47/133)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 47/134)

Droits de l'homme et terrorisme (projet de résolution A/C.3/48/L.42)

Autres moyens qui s'offrent au système des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (projet de résolution A/C.3/48/L.43)

Renforcement de l'action que l'ONU mène dans le domaine des droits de l'homme pour la promotion de la coopération internationale, et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (projet de résolution A/C.3/48/L.45)

Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/48/L.48)

Le sort tragique des enfants des rues (projet de résolution A/C.3/48/L.66)

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur les viols et sévices dont sont victimes les femmes dans le territoire de l'ex-Yougoslavie (projet de résolution A/C.3/48/L.51/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/48/L.70)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle joué par le Centre pour les droits de l'homme en ce qui concerne l'assistance fournie au Gouvernement et au peuple cambodgiens en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/48/L.75)

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation

Situation des droits de l'homme à Cuba (projet de résolution A/C.3/48/L.36/Rev.1)

Situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution A/C.3/48/L.57)

Situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (A/C.3/48/L.58)

Situation des droits de l'homme en Somalie (projet de résolution A/C.3/48/L.62/Rev.1)

Situation des droits de l'homme au Soudan (projet de résolution A/C.3/48/L.65/Rev.1)

Situation des droits de l'homme en Haïti (projet de résolution A/C.3/48/L.72)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution A/C.3/48/L.73)

Situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie : violations des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/48/L.74/Rev.1)

d) Application complète et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/48/L.38)

Point 10. Nécessité d'adopter des mesures efficaces pour la promotion et la protection dans le monde entier des droits des enfants qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile, notamment en cas de conflits armés

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de ventes d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant des enfants (projet de résolution A/C.3/48/L.39/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans l'étude de la protection des enfants affectés par des conflits armés (projet de résolution A/C.3/48/L.40)

Point 11. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/48/L.46)

Aucune documentation préalable

Point 12. Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport préliminaire du Secrétaire général sur un programme d'action détaillé pour la Décennie (projet de résolution A/C.3/48/L.54)

1995

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du Rapport du Conseil économique et social sur les questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolutions 2106 A (XX) et 47/78)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Point 4. Développement social et questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social et projet final de programme mondial d'action en faveur de la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (résolution 1993/24 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des règles pour l'égalisation des chances des handicapés (projet de résolution A/C.3/48/L.3)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'égalisation des chances et la pleine intégration des personnes handicapées dans les différents organes du système des Nations Unies (projet de résolution A/C.3/48/L.2)

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans la lutte contre l'analphabétisme (résolution 46/93)¹¹

Rapport du Secrétaire général sur un projet de programme pour la préparation et la célébration de l'Année internationale des personnes âgées (résolution 1993/22 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.3/48/L.6)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de la famille (résolution 47/237 de l'Assemblée générale)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹⁰

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (projet de résolution A/C.3/48/L.30)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (projet de résolution A/C.3/48/L.34)¹⁰

Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (décision 1992/272 du Conseil économique et social)

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris les conclusions de la Commission des stupéfiants, en application de la résolution 48/12 de l'Assemblée générale

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées, et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]¹¹

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (projet de résolution A/C.3/48/L.53)

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur un programme d'action détaillé pour la Décennie internationale des populations autochtones (projet de résolution A/C.3/48/L.54)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/48/L.63)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (projet de résolution A/C.3/48/L.76)

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Personnes déplacées dans leur propre pays (projet de résolution A/C.3/48/L.64)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (projet de résolution A/C.3/48/L.69)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (projet de résolution A/C.3/48/L.77)

- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

- d) Application complète et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/48/L.38)

PROJET DE DECISION II

Promotion de la liberté de la presse dans le monde

L'Assemblée générale, rappelant la résolution 1993/54 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1993, décide de proclamer le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse.

PROJET DE DECISION III

Année internationale des personnes âgées

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 47/5 du 16 octobre 1992, et la décision 1993/238 du Conseil économique et social, du 27 juillet 1993, décide de modifier le titre anglais de l'Année internationale des personnes âgées en "International Year of the Elderly".

PROJET DE DECISION IV

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend note des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social¹².

¹² A/48/3, chap. I, II, V (sect. A, C et J), VII et IX. A paraître en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 3 (A/48/3/Rev.1).